NATIONS UNIES





### Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/19 20 mars 2012

FRANÇAIS

**ORIGINAL: ANGLAIS** 

COMITE EXECUTIF DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL Soixante-sixième réunion Montréal, 16 – 20 avril 2012

> OPTIONS POSSIBLES POUR UN RÉGIME DES COÛTS ADMINISTRATIFS POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2012-2014 (DÉCISION 65/18)

#### Contexte

1. Le Comité exécutif, à sa 65<sup>e</sup> réunion, a décidé de prier : « c) i) les agences d'exécution d'envisager les options présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/20 et d'autres options possibles pour un régime de coûts administratifs pour 2012-2014, et d'en faire rapport au Secrétariat du Fonds; c) ii) le Secrétariat du Fonds de fournir à la 66<sup>e</sup> réunion, compte tenu des informations données par les agences d'exécution à l'alinéa c) i) ci-dessus, une nouvelle évaluation des coûts administratifs pour la période triennale 2012-2014, comprenant les options qui ont été examinées pendant la 65<sup>e</sup> réunion » et « d) d'envisager, à sa 66<sup>e</sup> réunion, de continuer à demander aux agences d'exécution de fournir une estimation de l'utilisation des coûts administratifs pour l'établissement des rapports, la mise en œuvre des projets et les besoins internes » (décision 65/18). Le Comité exécutif a aussi approuvé le budget de base de 2012 représentant une augmentation de 0,7 pour cent par rapport à 2011 pour le PNUD et l'ONUDI et 0,68 pour cent pour la Banque mondiale.

#### Taux d'augmentation constaté jusqu'à présent

2. Le Comité exécutif, à sa 64<sup>e</sup> réunion, a demandé au Secrétariat du Fonds, dans le cadre du rapport périodique, « de voir, dans le cadre de son examen des coûts administratifs devant être présenté à la 65<sup>e</sup> réunion en vertu de la décision 62/25 c): a. si le système actuel des coûts administratifs continue à être bien adapté, compte tenu de l'évolution des rôles et des portefeuilles des agences d'exécution; b. quelles sont les options qui permettraient que le pourcentage des coûts administratifs continue à être égal ou inférieur à la moyenne constatée jusqu'à présent » (décision 64/6 c) iii)).

#### Options pour un régime de coûts administratifs

3. Le régime des coûts administratifs actuel, ainsi que les propositions des agences d'exécution sont présentés au tableau 1.

#### Tableau 1

# RÉGIME DE COÛTS ADMINISTRATIFS ACTUEL, PROPOSITION DE L'AUSTRALIE PRÉSENTÉE À LA 65° RÉUNION ET PROPOSITIONS DE RÉGIME DE COÛTS ADMINISTRATIFS POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2012-2014 PRÉSENTÉES PAR LES AGENCES D'EXÉCUTION (\$US)

Régime actuel	Augmentation maximum de 3 % des			
pour le PNUD,	coûts de base, 7,5 % pour 250 000 et			
l'ONUDI et la	plus, 9 % pour moins de 250 000			
Banque				
mondiale				
Proposition de	.Moins de 250 000 : 9 %			
l'Australie	.De 250 001 à 5 000 000 : 7,5 %			
	.De 5 000 001 à 20 000 000 : 7%			
	.De 20 000 001 à 50 000 000 : 6,5 %			
	.Plus de 50 000 000 : 6 %			
Agence	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3	Proposition 4
PNUD	Proposition de l'Australie	Proposition de l'Australie		
	Coûts minimums de 7 % pour les	Coûts minimums de 7 %		
	nouvelles sommes des PA pour	pour tous les PGEH et		
	l'ensemble de 2012-2014 au lieu de	coûts de base majorés de		
	l'ensemble de l'accord	0,7 %		
PNUE	Régime actuel pour le PNUE			
	seulement : 13 % jusqu'à 500 000,			
	11 % jusqu'à 5 millions,			
	négociations pour les sommes			
	supérieures, aucuns coûts pour le RI			
	et augmentation maximum de 3 %			
	pour le PAC			
ONUDI	.Moins de 500 000 : 9 %	.Moins de 500 000 : 9 %;	.Moins de 250,000 : 9 %;	Régime actuel et
	.de 500 001 à 5 000 000 : 7,5 %	.500 001 et plus : 7 %;	.250 001 et plus : 7 %;	0,7 %
	.500 000 001 et plus : 7 %	.Tranches restantes de la	.Tranches restantes de la	d'augmentation
		Chine: 7 %	Chine: 7 %	des coûts de base
Banque	.Moins de 250 000 : 9 %;			
mondiale	.De 250 001 à 10 000 000 : 7,5 %;			
	.De 10 000 001à 30 000 000 : 7 %;			
	.30 000 001 et plus : 6,5 %			

Note 1): 7,5 p. cent pour le renforcement des institutions pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, et 7,5 p. cent pour la préparation de projet.

Note 2): Le PNUE est présumé visé par le régime actuel conformément à la décision 26/41, sauf dans la proposition de l'Australie.

Note 3): Toutes les propositions présument le régime actuel pour les agences bilatérales.

Note 4): Les coûts de base et le Programme d'aide à la conformité augmenteraient d'un maximum de 3 p. cent, sauf l'augmentation des coûts de base dans la proposition 2 du PNUD et la proposition 4 de l'ONUDI.

Note 5): Aucune disposition existante concernant les coûts d'appui aux agences pour les accords pluriannuels approuvés à ce jour n'a changé

- 4. Les autres options à l'étude en vertu de la décision 65/18 ont été présentées par le Secrétariat ou un membre à la 65<sup>e</sup> réunion.
- 5. L'évaluation des coûts administratifs de l'annexe I est fondée sur le plan d'activités de 2012-2014 proposé à la 66<sup>e</sup> réunion et la moyenne constatée de 1991-2011. Elle précise les résultats de l'évaluation en matière d'estimation des coûts administratifs, y compris les coûts de base s'il y a lieu, et les taux des coûts administratifs qui en découlent pour les coûts de projet par rapport aux moyennes constatées jusqu'à présent, par agence et par scénario de régime.

#### Conséquences de la surbudgétisation des plans d'activités

- 6. Le rapport global des coûts administratifs par rapport aux coûts des projets serait de 11,38 pour cent¹, conformément aux sommes indiquées dans les plans d'activités proposés par les agences. Ainsi, pour respecter l'objectif de la décision 64/6 c) iii), c'est-à-dire que les coûts administratifs demeurent égaux ou inférieurs à la moyenne constatée jusqu'à présent, toutes les options proposées sont acceptables, sauf le régime actuel et une augmentation de 3 pour cent des coûts de base. Cependant, comme les sommes prévues dans les plans d'activités de 2012-2014 dépassent de 102,9 millions \$US le niveau de reconstitution (450 millions \$US), d'autres scénarios devraient être examinés car le Comité exécutif n'a pas l'autorité d'engager des ressources supplémentaires pendant la période triennale.
- 7. L'analyse fondée sur les sommes indiquées dans les plans d'activités ne peut pas être utilisée car ces sommes dépassent le budget du Fonds multilatéral. Par conséquent, le Secrétariat a examiné trois scénarios, à savoir deux scénarios qui prévoient une réduction des sommes pour le secteur de la production, et un autre scénario prévoyant des réductions au prorata pour les nouvelles activités, qui abaisseraient les sommes dans les plans d'activités jusqu'au budget de 450 millions \$US. Le tableau 2 résume les résultats des différentes options de ces trois scénarios.

Tableau 2

COÛTS ADMINISTRATIFS EN TANT QUE POURCENTAGE DES COÛTS DES PROJET PAR SCÉNARIO ET PAR OPTION

Agence			Selon le plan				Propo- sition de l'Aus- tralie		UD	P	Proposition de la Banque mondiale			
	avec régime actuel	3 % de moins qu'en 2011	actuel proposé pour 2012-	Coûts fixes de 11,24 % (pas de coûts de base)	Régime actuel proposé pour 2012- 2014; augmen- tation de 6,75 % pour la Chine et de 3 % pour les coûts de base	aucune		Proposition 1	Proposition 2	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3	Proposition 4	Proposition 1
PA au prorata jusqu'à 450 millions \$US	12,31 %	11,27 %	11,68 %	11,24 %	12,00 %	11,94 %	11,54 %	12,05 %	11,84 %	12,06 %	12,02 %	12,02 %	12,10 %	11,85 %
Pas de secteur de la production	12,66 %	11,84 %	12,27 %	11,24 %	12,46 %	12,31 %	11,98 %	12,44 %	12,22 %	12,44 %	12,39 %	12,38 %	12,44 %	12,27 %
50 % du secteur de la production	11,93 %	11,03 %	11,40 %	11,24 %	11,66 %	11,59 %	11,15 %	11,67 %	11,48 %	11,67 %	11,63 %	11,62 %	11,74 %	11,47 %

8. En vertu du scénario de prorata, toute nouvelle consommation de HCFC, production de HCFC et activité de destruction des SAO serait calculée au prorata jusqu'au solde de 169,3 millions \$US afin d'engager l'ensemble du budget de 450 millions \$US de la période triennale. La seule option qui reste permettant de respecter la moyenne constatée jusqu'à présent est l'option offrant un coût fixe de 11,24 pour cent pour toutes les agences, tandis que la proposition de coûts de 6 pour cent pour les projets de la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Par rapport à 12,1 pour cent en vertu du régime actuel, comme présenté à la 65<sup>e</sup> réunion. La différence est attribuable à : le coût réduit pour les agences pour les coûts de base et les approbations dans le cadre du Programme d'aide à la conformité, les sommes approuvées à la 65<sup>e</sup> réunion par rapport aux sommes indiquées dans les plans d'activités et les sommes sous-représentées dans les plans d'activités de 2011-2014.

Chine et d'une réduction de 3 pour cent des coûts de base, et la proposition de l'Australie, aboutissent à un taux inférieur aux 11,7 pour cent. Précisons que dans ce scénario, la valeur totale des coûts administratifs de toutes les agences d'exécution se situerait aux environs de 1,4 million \$US (de 14,3 millions \$US à 15,7 millions) pour la période triennale, toutes options confondues.

#### Influence du secteur de la production

- 9. Bien que les sommes pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC dans le secteur de la consommation soient conformes aux lignes directrices établies, aucun autre scénario touchant les sommes à approuver dans le secteur de la production n'a encore été développé. Comme les chiffres pour le secteur de la production pourraient atteindre les 128 millions \$US (selon les plans d'activités), tout coût appliqué au secteur de la production aurait des conséquences positives sur la réduction du pourcentage global des coûts administratifs pour les projets approuvés, car les sommes correspondantes engagent les coûts les plus faibles dans tous les scénarios. Les coûts pour la Banque mondiale pour une valeur dépassant les 30 millions pour le secteur de la production seraient de 6,5 pour cent. La proposition de l'Australie assure le coût le plus bas, à savoir 6 pour cent, pour une valeur supérieure à 50 millions. Cependant, à l'heure actuelle, il est incertain, mais possible, que les coûts d'agence pour le secteur de la production dépendent du niveau de soutien que devront fournir les agences d'exécution.
- 10. L'absence du secteur de la production créerait un surplus budgétaire de 25 millions, mais les coûts administratifs du Fonds dans le régime actuel seraient de 12,66 pour cent. L'annexe I n'indique que l'option du taux fixe grâce auquel le Fonds respecterait la moyenne connue jusqu'à présent pour les coûts administratifs des projets approuvés.
- 11. Le tableau 2 et l'annexe I révèlent que le scénario dans lequel l'allocation pour le secteur de la production (64 millions \$US) représente la moitié de la valeur des plans d'activités (128 millions \$US) élèverait le pourcentage des coûts administratifs du Fonds multilatéral à 11,93 pour cent. Les trois options (taux fixe pour toutes les agences, 6 pour cent pour les projets chinois et une réduction de 3 pour cent des coûts de base par rapport à 2011, et la proposition de l'Australie) permettraient au Fonds multilatéral de respecter la moyenne des coûts administratifs connue jusqu'à présent pour les approbations de projets sous le scénario des 50 pour cent du secteur de la production, mais entraîneraient néanmoins un dépassement budgétaire de 39 millions \$US pour le Fonds multilatéral.

#### Observations

- 12. Le taux fixe de 11,24 pour cent pour toutes les agences proposé par le Secrétariat assurerait le respect de la moyenne connue jusqu'à présent pour les trois scénarios. Le taux fixe augmenterait les sommes versées au PNUE et à la Banque mondiale au-delà des sommes demandées par ces agences et n'est pas recommandé.
- 13. Les propositions pour un taux de 6 pour cent pour les projets chinois et une réduction de 3 pour cent des coûts de base par rapport à 2011, et la proposition de l'Australie, permettraient de respecter la moyenne du pourcentage des coûts administratifs connue jusqu'à présent pour les projets approuvés dans le scénario de 50 pour cent du secteur de la production. Cependant, le PNUD ne pourrait pas participer car toutes les options proposent un taux inférieur à 7 pour cent et les règles de l'agence lui interdisent de participer à des projets à un taux inférieur à 7 pour cent.
- 14. La deuxième proposition du PNUD se traduirait par le coefficient des coûts administratifs par rapport aux coûts des projet le plus bas et permettrait au PNUD de participer à tous les projets, y compris les projets dans lesquels il agirait en qualité d'agence principale (p. ex., Chine et Inde). Le Comité

exécutif pourrait souhaiter examiner cette option car elle assure des coûts d'appui minimums de 7 pour cent pour les projets de plus de 5 000 001 \$US.

- 15. L'ONUDI a indiqué que tout changement apporté au régime des coûts administratifs devra recevoir l'aval du directeur général, sauf le scénario du régime actuel qui prévoit une augmentation des coûts de base de 0,7 pour cent par année. Le coefficient des coûts administratifs par rapport aux coûts des projets de ce scénario (12,10 pour cent) ne respecterait plus la moyenne constatée jusqu'à présent. Il représenterait une hausse de 330 768 \$US de l'appui financier consenti aux agences par rapport à la deuxième proposition du PNUD. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner les propositions du PNUD et de l'ONUDI accordant une augmentation de 0,7 pour cent par année des coûts de base.
- 16. La Banque mondiale a indiqué qu'un taux d'augmentation fixe des coûts de base ne correspond pas nécessairement au taux d'inflation. Elle a proposé que le taux d'augmentation prévu soit fondé sur une valeur repère internationale convenue ou un autre indicateur financier appliqué à l'échelle du Fonds multilatéral tous les ans ou deux ans, et qui établirait le niveau maximum que pourrait demander une agence pour le budget des coûts de base proposé. L'utilisation du financement des coûts de base serait encore justifiée au moyen des rapports ex post sur les dépenses pour chaque catégorie de dépense convenue. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner la possibilité que les coûts de base puissent augmenter selon le taux d'inflation défini chaque année ou aux deux ans par le Fonds selon une valeur repère reconnue à l'échelle internationale.
- 17. La deuxième proposition du PNUD pourrait causer des problèmes à la Banque mondiale pour l'administration du Protocole de Montréal dans son ensemble, jumelée à une réduction subséquente non définie des coûts d'appui de projets de plus grande envergure (nommément le secteur de la production). De plus, la Banque a indiqué que l'ampleur des tâches administratives que nécessiteraient les projets du secteur de la production de HCFC est encore inconnue.
- 18. Le scénario sans secteur de la production illustre les répercussions du coefficient des coûts administratifs par rapport aux coûts des projets. Les sommes consacrées au secteur de la production réduiraient vraisemblablement le coefficient global des coûts administratifs par rapport aux coûts des projets en raison de l'ampleur du financement accordé à ce secteur et du fait que les projets de moins de 30 millions \$US engagent les coûts administratifs les plus bas. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner le secteur de la production au cas par cas.
- 19. Seule la proposition de l'Australie modifierait le financement des projets du PNUE et réduirait le régime actuel de 183 831 \$US pour le PNUE pendant la période triennale. Le PNUE a souligné que 95 pour cent de ses projets ont une valeur de moins de 250 000 \$US et que les exigences de remise de rapports sont les mêmes pour les petits projets et pour les projets de plus grande envergure dont les coûts sont inférieurs. La décision 26/41 s'applique au PNUE et aux agences bilatérales, bien que le PNUE ne reçoive aucuns coûts d'appui pour le renforcement des institutions et des coûts de 8 pour cent pour son Programme d'aide à la conformité. Le Comité exécutif pourrait souhaiter déterminer s'il convient de modifier le régime des coûts administratifs qui s'applique au PNUE.

## Estimation des coûts administratifs associés à la remise de rapports et du prochain rapport sur les coûts administratifs

20. Quatre régimes de coûts administratifs ont été en vigueur au Fonds multilatéral depuis sa constitution. À l'origine, le PNUD, le PNUE et l'ONUDI recevaient un taux d'appui fixe de 13 pour cent de la valeur des projets approuvés et des activités de préparation des projets et des programmes de pays, tandis que la Banque mondiale profitait d'un budget administratif, légal et financier sous forme d'élément en réserve de son programme de travail, dans lequel la préparation des projets et des programmes de pays

représentaient des coûts administratifs. Elle recevait également 3 pour cent des coûts d'appui pour les sommes approuvées pour chaque projet afin de payer les coûts de ses intermédiaires financiers responsables de l'exécution des projets.

- 21. La première évaluation indépendante a été réalisée par l'ancien directeur exécutif adjoint du PNUE et a eu pour effet que toutes les agences, y compris la Banque mondiale, ont reçu des coûts d'appui de 13 pour cent (voir UNEP/OzL.Pro/ExCom/12/6, paragraphe 41, UNEP/OzL.Pro/ExCom/14/12 et la décision 18/10 b)). La deuxième évaluation indépendante, réalisée par Coopers Lybrand, a entraîné un troisième changement au régime des coûts administratifs (voir décision VIII/4, paragraphe 6, et UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67). Le nouveau régime administratif a d'abord été appliqué à toutes les agences, mais à l'heure actuelle, il n'est appliqué intégralement qu'aux agences bilatérales et est appliqué en partie au PNUE (décision 26/41). Avant la 38<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif allouait les ressources selon les parts des agences pour les projets d'investissement (45 pour cent pour la Banque mondiale, 30 pour cent pour le PNUD et 25 pour cent pour l'ONUDI). À la suite de ce changement, le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont reçu un budget de base et un taux de coûts d'appui réduit pour les activités individuelles (décisions 37/68 c) et 38/68). Ce régime est encore en vigueur pour ces agences.
- 22. Une autre évaluation indépendante a été menée en vertu d'un mandat examiné à la 51<sup>e</sup> réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/44 et la décision 51/38). L'étude a été réalisée par Price Waterhouse Coopers et présentée à la 55<sup>e</sup> réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48 et la décision 55/44), et elle a été suivie d'un document de réflexion présenté par le Secrétariat du Fonds (UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/19). Le Comité exécutif a convenu de maintenir son régime de coûts administratifs en vigueur pour les agences bilatérales et d'exécution pour la période triennale 2009-2011 et a demandé aux agences d'exécution de fournir suffisamment de données réelles afin de surveiller les différences entre les revenus de coûts administratifs et les coûts engagés (décision 56/41 b) et c)). À sa 62<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a été invité à préciser s'il préférait une évaluation indépendante ou une évaluation menée par le Secrétariat. Le Comité a décidé « que la prolongation du régime des coûts administratifs pour la période triennale 2012-2014 pourra s'appuyer sur le rapport sur les coûts de base pour 2012 préparé par le Secrétariat du Fonds d'ici à la 65<sup>e</sup> réunion » (décision 62/25 c)). Le Secrétariat a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/20 à la 65<sup>e</sup> réunion, au cours de laquelle le Comité exécutif a demandé que le présent document soit préparé, comme indiqué ci-dessus (décision 65/18 c) et d)).
- 23. Dans son examen de la question d'évaluer les coûts administratifs selon les dépenses probables plutôt que les approbations, le Secrétariat a soulevé la possibilité d'un régime de coûts administratif fondé sur des budgets annuels pré-approuvés qui seraient examinés à partir de la période triennale 2015-2107, car cela éviterait de devoir avoir des sommes en réserve en attente de dépenses et permettrait de mieux comprendre l'utilisation de la partie coûts d'appui des coûts administratifs. Les coûts d'appui sont un pourcentage de prestation destiné aux agences des Nations Unies, qui créent une possibilité d'utilisation excédentaire ou de sous-utilisation à moins de changer le système. Le Comité exécutif devra prendre note de cette possibilité dans ses accords sur la deuxième étape des plans de gestion de l'élimination des HCFC dont l'accord pluriannuel devra prendre en considération un régime de coûts administratifs différent, s'il envisage un nouveau régime de coûts administratifs pour la période 2015-2017.
- 24. Dans son examen de la pertinence du régime actuel à la lumière des rôles et des portefeuilles en évolution des agences d'exécution et des conséquences de la simplification des rapports, le Secrétariat a demandé aux agences d'exécution de lui fournir de l'information sur la part des coûts administratifs destinée à la préparation des rapports, à la mise en œuvre des projets et aux tâches internes. Le PNUE estime que 10 pour cent de son budget du Programme d'aide à la conformité ont été consacrés à la présentation et au suivi des propositions de projet, la formulation des activités du projet avec les bureaux de pays et le suivi de l'état de la mise en œuvre, comprenant des visites au pays et la préparation de

rapports périodiques. Le PNUD et la Banque mondiale ont indiqué qu'elles devront effectuer des analyses de coût détaillées afin d'évaluer les différentes composantes de leurs coûts administratifs.

25. À la 65<sup>e</sup> réunion le Secrétariat a demandé au Comité exécutif s'il souhaitait demander aux agences d'exécution de remettre une analyse des coûts sur l'utilisation des coûts administratifs aux fins de remise de rapports, de mise en oeuvre de projets et de tâches internes. Le Comité exécutif a décidé de poursuivre les délibérations sur la question à sa 66<sup>e</sup> réunion (décision 65/18 d)). Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander cette information et toute autre évaluation des coûts administratifs dans le contexte d'un examen des coûts administratifs de la période triennale 2015-2017 en chargeant le Secrétariat de proposer à la 68<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, avec la collaboration des membres compétents, le mandat d'une évaluation des coûts administratifs pour la période triennale 2015-2017.

#### RECOMMANDATIONS

- 26. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :
  - a) Prendre note de l'évaluation des options possibles pour un régime des coûts administratifs pour la période triennale 2012-2014 présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/19;
  - b) Examiner les changements au régime de coûts administratifs existants pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale pour la période triennale 2012-2014 à la lumière de la décision 64/6 c) iii) b. et l'analyse et les observations du Secrétariat sur les options possibles présentées ci-dessus, notamment en ce qui a trait à :
    - i) Des coûts administratifs minimums de 7 pour cent pour les projets de plus de 5 000 001 \$US;
    - ii) Une augmentation des coûts de base prévue :
      - a. de 0,7 pour cent par année;
      - b. selon un taux d'inflation défini par le Fonds chaque année ou aux deux ans en se fondant sur une valeur repère reconnue à l'échelle internationale;
    - iii) Des coûts d'appui au cas par cas pour le secteur de la production ;
  - c) Examiner les changements possibles au régime de coûts administratifs pour le PNUE ;
  - d) Charger le Secrétariat du Fonds de proposer à la 68<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, avec la collaboration des membres compétents, le mandat d'une évaluation des coûts administratifs pour la période triennale 2015-2017.

Annex I
ASSESSMENT OF ADMINISTRATIVE COST OPTIONS

Agency	Historical Average 1991-2011	As per Business Plan							UNDP				World Bank proposal	Pro- rated BP to		
		2012-2014 with status quo (UNEP proposal)	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 6% support costs and core unit for 2012- 2014 3% lower than 2011	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 6% and core unit 3% increase	Flat fee at 11.24% (no core units)	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 6.75% and core unit 3% increase	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 7.25% and core unit zero growth		Proposal 1	Proposal 2	Proposal 1	Proposal 2	Proposal 3	Proposal 4	Proposal 1	US \$450 million
	ne for administ		es (US dollars)													
UNDP	3,807,979	4,552,456	4,229,096	4,410,106	3,658,461	4,481,281	4,407,258	4,357,261	4,477,161	4,383,601	4,481,270	4,471,478	4,465,999	4,458,896	4,433,044	4,297,898
UNEP	832,663	1,569,532	1,569,532	1,569,532	2,426,523	1,569,532	1,569,532	1,385,701	1,570,277	1,570,277	1,570,277	1,570,277	1,570,277	1,569,532	1,570,277	1,349,559
UNIDO	4,082,422	4,957,155	4,559,405	4,740,415	4,267,787	4,848,785	4,799,559	4,735,578	4,855,033	4,759,798	4,858,993	4,809,545	4,802,032	4,863,596	4,792,096	4,425,287
World Bank	4,549,899	6,650,005	5,828,893	5,986,196	7,143,978	6,318,101	6,433,807	5,859,825	6,358,632	6,277,326	6,358,632	6,353,225	6,353,225	6,568,699	6,094,931	5,112,308
TOTAL (including bilateral)	13,432,721	18,346,926	16,804,704	17,324,027	18,124,315	17,835,476	17,827,933	16,961,516	17,884,253	17,614,154	17,892,323	17,827,677	17,814,684	18,078,501	17,513,499	15,720,141
Percentage of	* *															
UNDP	13.52%	13.99%	12.99%	13.55%	11.24%	13.77%	13.54%	13.39%	13.76%	13.47%	13.77%	13.74%	13.72%	13.70%	13.62%	14.73%
UNEP	8.97%	7.27%	7.27%	7.27%	11.24%	7.27%	7.27%	6.42%	7.27%	7.27%	7.27%	7.27%	7.27%	7.27%	7.27%	6.86%
UNIDO	12.60%	13.06%	12.01%	12.48%	11.24%	12.77%	12.64%	12.47%	12.79%	12.54%	12.80%	12.67%	12.65%	12.81%	12.62%	14.32%
World Bank	9.75%	10.46%	9.17%	9.42%	11.24%	9.94%	10.12%	9.22%	10.00%	9.88%	10.00%	10.00%	10.00%	10.33%	9.59%	11.87%
TOTAL (including bilateral)	11.24%	11.38%	10.42%	10.74%	11.24%	11.06%	11.06%	10.52%	11.09%	10.92%	11.10%	11.06%	11.05%	11.21%	10.86%	12.31%
	P to US\$450 m		- (IIC 1-11)													
Annual incon UNDP	ne for administ N/A	4,297,898	3,974,538	4,155,548	3,279,232	4,226,723	4,152,700	4.147.968	4,237,486	4,142,642	4,239,008	4,232,249	4,228,506	4,204,339	4,192,084	N/A
UNDP	N/A N/A	1,349,559	1,349,559	1,349,559	2,211,290	1,349,559	1,349,559	1,229,683	1,349,559	1,349,559	1,349,559	1,349,559	1,349,559	1,349,559	1,349,559	N/A N/A
UNIDO	"	1,349,559 4,425,287	4,027,537	4,208,547	3,472,286		4,267,690	4,225,637	4,337,214		4,347,436			4,331,727	4,271,171	N/A N/A
World Bank	N/A N/A		4,027,537	4,208,547	4,839,482	4,316,917 4,887,492	4,267,690	4,225,637	4,337,214	4,249,858	4,347,436	4,311,807	4,306,448 4,916,440	5,031,002	4,769,856	N/A N/A
TOTAL		5,112,308 15,720,141			14,348,837	15,315,780	15,236,844	4,585,708 14,729,459		4,838,427	15,396,200	4,916,440	15,341,415		15,123,132	N/A N/A
(including bilateral)	N/A	15,/20,141	14,392,096	14,911,419	14,348,837	15,515,780	15,250,844	14,729,439	15,384,454	15,120,949	15,590,200	15,350,517	15,541,415	15,451,716	13,123,132	IN/A
Percentage of	f approvals															

#### UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/19 Annex I

Agency	Historical Average 1991-2011			As per Bus	siness Plan			Australia Proposal	UN	IDP		World Bank proposal	Pro- rated BP to			
		2012-2014 with status quo (UNEP proposal)	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 6% support costs and core mit for 2012- 2014 3% lower than 2011	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 6% and core unit 3% increase	Flat fee at 11.24% (no core units)	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 6.75% and core unit 3% increase	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 7.25% and core unit zero growth		Proposal 1	Proposal 2	Proposal 1	Proposal 2	Proposal 3	Proposal 4	Proposal 1	US \$450 million
UNDP	N/A	14.73%	13.62%	14.24%	11.24%	14.49%	14.23%	14.22%	14.52%	14.20%	14.53%	14.51%	14.49%	14.41%	14.37%	N/A
UNEP	N/A	6.86%	6.86%	6.86%	11.24%	6.86%	6.86%	6.25%	6.86%	6.86%	6.86%	6.86%	6.86%	6.86%	6.86%	N/A
UNIDO	N/A	14.32%	13.04%	13.62%	11.24%	13.97%	13.81%	13.68%	14.04%	13.76%	14.07%	13.96%	13.94%	14.02%	13.83%	N/A
World Bank	N/A	11.87%	10.46%	10.83%	11.24%	11.35%	11.45%	10.65%	11.43%	11.24%	11.43%	11.42%	11.42%	11.68%	11.08%	N/A
TOTAL (including bilateral)	N/A	12.31%	11.27%	11.68%	11.24%	12.00%	11.94%	11.54%	12.05%	11.84%	12.06%	12.02%	12.02%	12.10%	11.85%	N/A
No Producti	on Sector															
	ne for administ	rative activitie	s (US dollars)													
UNDP	N/A	4,552,456	4,229,096	4,410,106	3,658,461	4,481,281	4,407,258	4,357,261	4,477,161	4,383,601	4,481,270	4,471,478	4,465,999	4,458,896	4,433,044	N/A
UNEP	N/A	1,545,212	1,545,212	1,545,212	2,403,030	1,545,212	1,545,212	1,367,913	1,545,212	1,545,212	1,545,212	1,545,212	1,545,212	1,545,212	1,545,212	N/A
UNIDO	N/A	4,945,905	4,548,155	4,729,165	4,250,927	4,837,535	4,788,309	4,724,328	4,843,783	4,748,548	4,847,743	4,798,295	4,790,782	4,852,346	4,780,846	N/A
World Bank	N/A	3,662,171	3,388,913	3,546,216	2,666,211	3,604,194	3,537,282	3,433,681	3,567,252	3,485,946	3,567,252	3,563,008	3,563,008	3,580,865	3,472,333	N/A
TOTAL (including bilateral)	N/A	15,323,522	14,329,154	14,848,477	13,606,195	15,085,999	14,895,838	14,506,333	15,056,558	14,786,459	15,064,628	15,001,144	14,988,152	15,055,098	14,854,586	N/A
Percentage of	f approvals															
UNDP	N/A	13.99%	12.99%	13.55%	11.24%	13.77%	13.54%	13.39%	13.76%	13.47%	13.77%	13.74%	13.72%	13.70%	13.62%	N/A
UNEP	N/A	7.23%	7.23%	7.23%	11.24%	7.23%	7.23%	6.40%	7.23%	7.23%	7.23%	7.23%	7.23%	7.23%	7.23%	N/A
UNIDO	N/A	13.08%	12.03%	12.50%	11.24%	12.79%	12.66%	12.49%	12.81%	12.56%	12.82%	12.69%	12.67%	12.83%	12.64%	N/A
World Bank	N/A	15.44%	14.29%	14.95%	11.24%	15.19%	14.91%	14.48%	15.04%	14.70%	15.04%	15.02%	15.02%	15.10%	14.64%	N/A
TOTAL (including bilateral)	N/A	12.66%	11.84%	12.27%	11.24%	12.46%	12.31%	11.98%	12.44%	12.22%	12.44%	12.39%	12.38%	12.44%	12.27%	N/A
50% of Prod	luction Sector															
Annual incon	ne for administ	rative activitie	s (US dollars)													
UNDP	N/A	4,552,456	4,229,096	4,410,106	3,658,461	4,481,281	4,407,258	4,357,261	4,477,161	4,383,601	4,481,270	4,471,478	4,465,999	4,458,896	4,433,044	N/A
UNEP	N/A	1,557,372	1,557,372	1,557,372	2,414,777	1,557,372	1,557,372	1,376,807	1,557,372	1,557,372	1,557,372	1,557,372	1,557,372	1,557,372	1,557,372	N/A
UNIDO	N/A	4,951,530	4,553,780	4,734,790	4,259,357	4,843,160	4,793,934	4,729,953	4,849,408	4,754,173	4,853,368	4,803,920	4,796,407	4,857,971	4,786,471	N/A

#### UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/19 Annex I

Agency	Historical Average 1991-2011			As per Bu	siness Plan			Australia Proposal	UNDP			UNIDO	World Bank proposal	Pro- rated BP to		
		2012-2014 with status quo (UNEP proposal)	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 6% support costs and core init for 2012- 2014 3% lower than 2011	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 6% and core unit 3% increase	Flat fee at 11.24% (no core units)	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 6.75% and core unit 3% increase	Proposed 2012-2014 based on status quo, China 7.25% and core unit zero growth		Proposal 1	Proposal 2	Proposal 1	Proposal 2	Proposal 3	Proposal 4	Proposal 1	US \$450 million
World Bank	N/A	5,156,088	4,608,903	4,766,206	4,905,094	4,961,147	4,985,544	4,646,753	4,962,942	4,881,636	4,962,942	4,958,116	4,958,116	5,074,782	4,783,632	N/A
TOTAL (including bilateral)	N/A	16,835,224	15,566,929	16,086,252	15,865,255	16,460,738	16,361,885	15,733,925	16,470,033	16,199,934	16,478,103	16,414,038	16,401,045	16,566,799	16,183,670	N/A
Percentage of	f approvals															
UNDP	N/A	13.99%	12.99%	13.55%	11.24%	13.77%	13.54%	13.39%	13.76%	13.47%	13.77%	13.74%	13.72%	13.70%	13.62%	N/A
UNEP	N/A	7.25%	7.25%	7.25%	11.24%	7.25%	7.25%	6.41%	7.25%	7.25%	7.25%	7.25%	7.25%	7.25%	7.25%	N/A
UNIDO	N/A	13.07%	12.02%	12.49%	11.24%	12.78%	12.65%	12.48%	12.80%	12.55%	12.81%	12.68%	12.66%	12.82%	12.63%	N/A
World Bank	N/A	11.82%	10.56%	10.92%	11.24%	11.37%	11.42%	10.65%	11.37%	11.19%	11.37%	11.36%	11.36%	11.63%	10.96%	N/A
TOTAL (including bilateral)	N/A	11.93%	11.03%	11.40%	11.24%	11.66%	11.59%	11.15%	11.67%	11.48%	11.67%	11.63%	11.62%	11.74%	11.47%	N/A

----